



# Réservation du club house

---

## Règlement pour la location

1. La clé est à retirer chez le concierge.
2. Le locataire doit être majeur.
3. Le club house est un lieu non-fumeurs.
4. Les locataires doivent veiller spécialement à la conservation du bon état du club-house et des annexes, ainsi qu'à celle des mobiliers et matériels qui leur sont confiés.
5. Tous les dégâts, pertes ou casses de matériel doivent être annoncés au concierge et seront facturés au locataire aux conditions du jour.
6. Les tables et les chaises doivent être rangées dans la même disposition que celle dans laquelle elles ont été trouvées.
7. Le club house et les vestiaires doivent être rendus parfaitement en ordre, fermés **à clef, les fonds balayés et panossés**, le matériel **lavé et rangé**, le jour même de la location.
8. Le grill doit être nettoyé et rangé.
9. Le lave-vaisselle doit être vidé et arrêté selon la marche à suivre affichée au club house.
10. Les alentours seront débarrassés de tous déchets. Faute de quoi, ces travaux seront facturés.
11. Tous les déchets, tels que ordures ménagères, papier, verre, PET, alu, boîtes en fer blanc, seront emportés par le locataire.
12. La clé doit être rendue au concierge le lendemain du jour d'occupation et un état des lieux sera effectué.